



Bulletin municipal N°15

Janvier Février Mars 2018

0043-050-Σ+5-99

Printemps

*Voici donc les longs jours, lumière, amour, délire !
Voici le printemps ! mars, avril au doux sourire,
Mai fleuri, juin brûlant, tous les beaux mois amis !
Les peupliers, au bord des fleuves endormis,
Se courbent mollement comme de grandes palmes ;
L'oiseau palpite au fond des bois tièdes et calmes ;
Il semble que tout rit, et que les arbres verts
Sont joyeux d'être ensemble et se disent des vers.
Le jour naît couronné d'une aube fraîche et tendre ;
Le soir est plein d'amour ; la nuit, on croit entendre,
A travers l'ombre immense et sous le ciel béni,
Quelque chose d'heureux chanter dans l'infini.*

Victor Hugo, *Toute la lyre*

Travaux effectués en 2017

Travaux d'enrochement du pont de la Farge



Suite aux dernières crues du Gardon un affouillement est apparu au droit des enrochements de protection de la culée du pont de la Farge.

Après l'avis technique du SMAGE des Gardons, et conscient que ces désordres progresseront au fil des crues, le conseil municipal a décidé d'engager des travaux de confortement nécessaires.

Ces travaux ont nécessité :

- la dépose d'une ou deux rangées de blocs de diamètre important et pesant entre 1 et 2 tonnes, au pied des enrochements affouillés,
- la purge des alluvions présents au pied de la berge pour enfoncer d'environ 0,80 à 1 mètre les nouveaux enrochements sous le lit de la rivière.

La longueur de berge concernée est de 15 mètres environ.

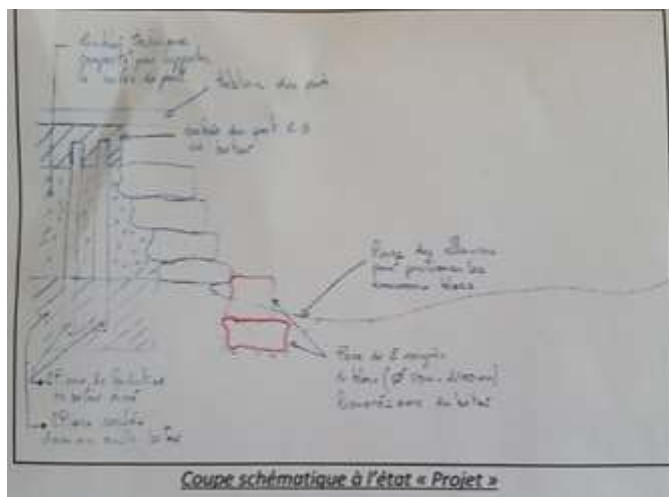
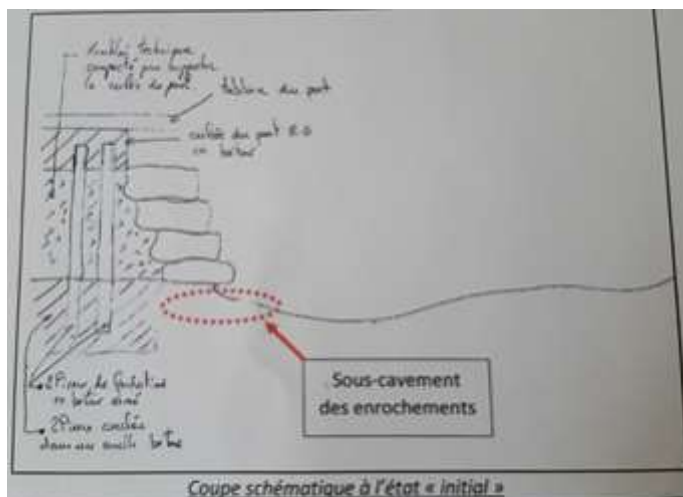
La mise en œuvre de ces travaux a nécessité la dépose préalable d'un dossier « loi sur l'eau », ainsi que la mise à sec de la zone concernée.

Après consultation d'entreprises, ces travaux ont été attribués à la SARL DIAZ Frères de Mons.

Le coût définitif des travaux s'élève à 19 150 euros hors taxe.

Subvention du département = 7 660 euros

Le solde est financé par les fonds propres de la commune.



Travaux effectués en 2017

Parapets sur la voie communale N°1 (entre Le Moulinet et le ruisseau du Mijanel)



L'ensemble des parapets de la voie communale N°1 étaient dans un état de délabrement avancé, ce qui présentait un danger pour les usagers. Le conseil municipal a décidé de lancer les travaux de réfection des sept parapets les plus dégradés situés entre Le Moulinet et le ruisseau du Mijanel. Une attention particulière a été portée sur la réutilisation des matériaux existants.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise RAMPON de St Privat de Vallongue.
Montant des travaux : 26 335 euros hors taxe.
Subvention du conseil départemental = 11 334 euros.
Amendes de police = 3 058 euros.



Travaux effectués en 2017

Accessibilité de la mairie et de la salle polyvalente



Façade de la mairie



Salle de réunion

Les travaux permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder à la mairie et à la salle polyvalente, ont été réalisés (création d'une place de stationnement pour handicapés, modification de l'entrée et de la façade de la mairie, mise à niveau des sols). Ces travaux se sont accompagnés d'une restructuration des locaux de la mairie (création d'une salle de réunion indépendante du secrétariat, aménagement de rangements, installation de la climatisation)...

Le montant des travaux s'est élevé à 44 645 euros hors taxe.

Subvention de l'état (DETR) = 21 760 euros

Subvention du conseil départemental = 13 955 euros

Commune = 8 930 euros.

Les travaux ont été réalisés par :

maçonnerie = SARL BLANC de St Hilaire de Lavit

menuiserie alu = SARL BRICO CHRISTOL de St Christol les Alès

rangements = SARL ORIGINE BOIS de St Michel de Dèze

électricité et climatisation = EURL TH ELEC du Collet de Dèze

peinture = Dominique RICHARD de St Michel de Dèze

ferronnerie = Vincent VIDAL de St Michel de Dèze



Secrétariat



Travaux effectués en 2017

Les routes

En 2017 le revêtement des voiries communales du Viala (vc N°21), et de Chapieu (vc N°9) a été entièrement refait.

Des emplois partiels dans la traversée du village de St Michel (vc N°29) ont permis de réparer provisoirement la chaussée.

L'ensemble de ces travaux s'est élevé à 15 379 euros hors taxe.

Dans le cadre du contrat territorial 2015-2017, la commune avait obtenu 28 000 euros d'aide du département pour un montant minimal de travaux de 70 000 euros (taux maximum de subvention de 40%).

Sur l'ensemble du contrat territorial 2015 - 2017 qui s'est réalisé sur deux ans (2016,2017) la commune aura investi 70 463 euros pour l'amélioration des routes.
Le budget communal aura contribué à hauteur de 42 463 euros + 14 092 euros pour la TVA.

En octobre 2017, une subvention complémentaire de 20 000 euros nous a été attribuée. Elle sera affectée aux travaux de réfection de la voie communale N°1, partie située entre le Manichard et le ruisseau du Mijanel. Ils seront réalisés en 2018.

ANNONCE

La mairie est souvent sollicitée pour des demandes de location de logements à l'année.

Actuellement nous recherchons appartements ou maisons individuelles avec trois chambres minimum pour accueillir des familles avec trois enfants.

L'accueil de ces familles est un atout important pour le maintien de notre école.

*Nous recherchons également un studio ou un P1 pour une personne seule.
Si vous disposez de tels biens, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir vous faire connaître à la mairie.*



Ce trousseau de clés a été trouvé dans le village.
Vous pouvez le retirer à la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.



Point sur la situation du bâtiment de l'école

Par ordonnance du 7 mars 2018, le tribunal de grande instance de Mende vient de désigner Monsieur Xavier GARGASI pour effectuer l'expertise judiciaire suite au sinistre du 20 septembre 2017. Une première réunion entre cet expert et les parties prenantes doit avoir lieu à St Michel de Dèze le 7 mai 2018.

Cet expert aura entre autres pour mission :

- de déterminer l'origine du départ de feu et les responsabilités éventuelles,
- de décrire les travaux nécessaires à la reprise de l'immeuble, d'en chiffrer le coût et en évaluer la durée.

Ce n'est qu'après ses conclusions que les travaux de réhabilitation pourront être entrepris.

En attendant, pour permettre aux élèves d'être accueillis dans les meilleures conditions possibles, un espace de jeux (cour d'école) a été aménagé devant la salle polyvalente. Pose d'une clôture et d'un gazon synthétique. (Voir photo ci-dessous).

Les travaux ont été réalisés par Monsieur Gérard ZANI de St Michel de Dèze pour la clôture, et par l'entreprise LUXURY GARDEN d'Alès pour la pose du gazon.

Le financement de ces travaux devrait être couvert par les assurances.



Comité de soutien

- Un comité de soutien vient d'être créé pour venir en aide à Sylvie et Michel Dubois, exploitants agricoles au Viala, face aux difficultés qu'ils rencontrent.
- Pour de plus amples informations ou pour apporter votre aide, vous pouvez prendre contact avec Monsieur Michel Bonnet au : 06 81 33 56 88.

CALENDRIER AVICENNE

A partir de Mars les tournées se feront de la façon suivante :

- 2 permanences fixes le matin : les personnes seront accueillies au camion Avicenne.
- des visites sur RDV l'après-midi, avec possibilité de rencontrer les personnes à l'endroit qui leur convient, soit à leur domicile, soit dans le camion. Le camion pouvant être banalisé .
- 2 circuits différents, effectués chacun 2 fois par mois :
 - le circuit Sud passe désormais le mercredi (à la place du lundi). Permanence à Barre des Cévennes puis à Sainte Croix Vallée Française.
 - le circuit Nord passe toujours le jeudi. Permanence au Pont de Montvert puis à Saint Privat de Vallongue.

AGENDA

Mardi 8 Mai	Dimanche 3 juin À 11h00	Dimanche 15 juillet 2018
Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945	Commémoration du combat de la Rivière	Autos motos rétros Vide-grenier
Place de la mairie à 11 heures	Place de la mairie	Place de la fête à partir de 9 heures





Lorsque la commune est placée en vigilance orange ou rouge, le pont sur le Gardon est fermé de la tombée de la nuit jusqu'au lendemain matin.



Infos pratiques

Horaires d'ouverture au public de la mairie :

Mardi de 10h à 12h
Jeudi de 14h à 16h

Permanence du Maire:

Le vendredi après-midi sur rendez-vous.

Contact mairie

04 66 45 51 83
09 70 19 00 81

mairie.stmicheldedeze@orange.fr

Horaires d'ouverture de la déchèterie à Saint Privat de Vallongue:

Octobre à mai

Mercredi : 13h30 - 17h30
Vendredi : 13h30 - 17h30
Samedi : 9h -12h / 13h30 -17h

Juin à septembre

Mercredi : 15h - 19h
Vendredi : 15h - 19h
Samedi : 9h -12h / 15h -19h

Responsable de la publication: **Éric BESSAC**

Rédactrice : **Elisabeth DEBIERRE**

Contact : mairie.stmicheldedeze@orange.fr

Si vous souhaitez recevoir « Saint Michel infos » par mail merci de nous transmettre vos coordonnées.

Site internet : www.stmicheldedeze.fr



ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

Pour le deuxième trimestre
2018

Les encombrants seront enlevés
le lundi 4 juin 2018

Inscriptions en mairie avant le
vendredi 1er juin.

BRÛLAGE DES DECHETS

En vertu de l'article 84 du règlement sanitaire départemental, le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit en toute période et en tout point du territoire.

En cas de non respect de ce règlement, une contravention de 450 euros peut être appliquée.



*Le site officiel de St Michel de Dèze est le « www.stmicheldedeze.fr ».
Les rubriques s'enrichissent régulièrement de nouveaux éléments.
Vous pouvez lire les actualités en page d'accueil.*